



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Sarkozy-une-menace-pour-l-information-et-le-service-public-de-l-audiovisuel-SNJ>

Sarkozy ... une menace pour l'information et le service public de l'audiovisuel (SNJ-CGT)



élevations - Télévisions publiques : sous le règne de Sarkozy -
Date de mise en ligne : jeudi 23 août 2007

Description :

La volonté affichée de privilégier la constitution de groupes de premier plan ne vise qu'à mieux encadrer l'information et les pratiques culturelles des citoyens.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous reproduisons ci-dessous un communiqué du SNJ-CGT (Acrimed).

La lettre de mission adressée, en plein coeur de l'été, par Nicolas Sarkozy à la Ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel, porte en elle de multiples dangers pour l'information, le service public de l'audiovisuel et les journalistes.

Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, la lettre précise *« les points qui, parmi ces engagements »* (électoraux du candidat Sarkozy) *« nous paraissent prioritaires »*. Il est demandé à la Ministre d'obtenir *« rapidement des résultats »* ; un bilan étant prévu dans un an. C'est dire, pour le président de la République, l'urgence des réformes prévues !

Le libéral Sarkozy entend favoriser l'émergence de grands groupes privés.

Il écrit précisément : *« A l'issue d'une réflexion stratégique associant tous les acteurs et couvrant tous les sujets, vous nous proposerez, avec la ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi, une remise à plat des dispositions législatives et réglementaires qui s'appliquent au secteur de l'audiovisuel. En tenant compte de la nouvelle donne du marché comme des exigences de la création, l'objectif doit être de supprimer les incohérences croissantes de la législation actuelle et de permettre l'émergence de groupes de communication audiovisuelle français de premier plan, capables de structurer une industrie française puissante des contenus et d'affronter les nouveaux défis liés à la multiplication des canaux de distribution. »*

La lettre de mission fait peser de lourdes menaces sur le service public de l'audiovisuel.

La diminution des impôts, mesure emblématique de la politique de l'Elysée, n'est pas sans effet sur les politiques publiques et sur leur financement.

Le service public de l'audiovisuel est le premier visé. Rien dans la lettre de mission n'est prévu pour amener la redevance au niveau moyen européen ; aucune mention du non-remboursement par l'état des exonérations de redevance...

Au prétexte de voir France Télévisions afficher *« une offre culturelle plus dense, plus créative, plus audacieuse »*, Sarkozy exige de revoir son cahier des charges *« pour encadrer les activités »* !!!

Comme il n'est pas question de dégager des moyens supplémentaires, la lettre prévoit qu' *« un certain nombre de synergies importantes, qui n'ont été que trop longtemps différées, doivent être mises en oeuvre. Pour les permettre vous proposerez les modifications souhaitables de structures »* !

La rédaction nationale de France 3 pourrait être la première visée par des mesures permettant de dégager des crédits, en limitant par exemple les reportages à l'étranger que France 2 pourrait effectuer, voire dans les DOM-TOM avec RFO. Il n'est pas interdit d'envisager un plan social à France Télévisions, une restriction de son périmètre d'intervention, voire à terme la privatisation d'une chaîne.

Radio France, très peu évoquée, pourrait être soumise au même régime.

Quant à l'audiovisuel extérieur, il fait l'objet d'un traitement particulier. Les chaînes TV5, CFI, France 24 (caprice de Chirac et cadeau à Bouygues) pour la télévision, RFI et RMC Moyen-Orient pour la radio, sont visées. Christine Albanel est sommée d'élaborer *« un schéma de réorganisation et de rationalisation des instruments de l'audiovisuel extérieur »* dans les meilleurs délais.

On peut se prêter dès aujourd'hui au jeu des pronostics : quelles sont les chaînes appelées à disparaître et/ou celles qui vont fusionner, après la mise en place demandée « *d'indicateurs de résultats* » ?

Peut-on être plus clair ? Les mesures envisagées pour le service public par la ministre devront permettre l'émergence des groupes privés. En tout cas, elles ne devront pas y faire obstacle.

La presse écrite n'est pas oubliée. La ministre de la communication est invitée à prendre « *les dispositions nécessaires pour permettre à la presse quotidienne de sortir de la crise qu'elle traverse depuis des années, en particulier en ce qui concerne le régime de distribution et son adaptation à l'univers numérique* ».

Nicolas Sarkozy ajoute que « *la chronologie des médias doit poursuivre son adaptation* » et il demande une révision de la fameuse loi DADVSI (Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information). Pour y faire figurer les mesures souhaitées par son ami Lagardère écartées par le Parlement ? Les droits d'auteurs des journalistes sont à nouveau menacés au nom de la « *chronologie des médias* ».

Dans cet inventaire, on notera l'absence de toute référence à l'AFP. Toutefois, si l'agence n'est pas citée, elle n'est pas oubliée pour autant. Elle est visée par les mesures touchant la presse écrite. Les éditeurs demandent en effet une diminution du montant de leurs abonnements et la négociation du nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (COM) en cours va permettre de les satisfaire. Avant de porter un coup fatal à son statut sur lequel travaillent déjà les services gouvernementaux.

Le SNJ-CGT n'est pas étonné outre mesure ; les mesures exigées par Nicolas Sarkozy sont fidèles à son programme largement exposé durant la campagne électorale. Ces mesures sont dangereuses. La volonté affichée de privilégier la constitution de groupes de premier plan ne vise qu'à mieux encadrer l'information et les pratiques culturelles des citoyens.

Le SNJ-CGT va multiplier les contacts pour permettre la convergence des oppositions à cette politique de régression sociale. Il appelle les journalistes à se rassembler pour la mettre en échec et à participer aux initiatives syndicales.

Montreuil le 22 août 2007.